

NOTRE VILLE



À Rufisque au Sénégal, les femmes trient du poisson avant le fumage.

Une ouverture nécessaire sur le monde

Depuis 2008, Aulnay-sous-Bois multiplie les échanges à l'international. Une ambition guidée par le principe du « gagnant gagnant ».

Maroc, Pays-Bas, Sénégal, Palestine : la liste des adversaires des Bleus à la prochaine coupe du monde de football ? Non. En revanche, ces trois pays font partie de ceux avec lesquels la Ville mène depuis 2008 une étroite collaboration, désignée du terme un peu technique de coopération décentralisée. « *Au nom de coopération décentralisée, celui de coopération internationale est sans doute plus explicite*, explique Laurie-Anne Lartigue, chef de projet. *Car il s'agit en effet à travers des actions partagées entre deux pays de transmettre des compétences et un savoir-faire.* » Si ce dispositif n'existe à Aulnay que depuis quatre ans, sous l'impulsion de la nouvelle municipalité, il est en revanche le fruit d'une histoire commune entre Aulnay et ces

différents pays. Fort d'un tissu associatif dense et particulièrement actif, la Ville tisse des liens avec d'autres territoires. Que ce soit avec l'association Eficas, Inecoba ou l'Eau Tarit, les projets à l'international existent depuis longtemps. Aussi, la municipalité, via la délégation portée par Ahmed Laouedj, s'est donc engagée à élargir le rayonnement de la ville au-delà des frontières hexagonales. Un engagement qui s'est concrétisé, d'une part, par des prises de contact et des rencontres avec des représentants de collectivités étrangères et, d'autre part, par un soutien croissant aux projets portés par les Aulnaysiens. Les trois dernières années ont permis de concrétiser le principe de coopération décentralisée grâce, notamment, à des collaborations

PAROLE D'ÉLU

« **Partager expériences et expertises** »



AHMED LAOUEDJ,
adjoint au maire
chargé de la coopération décentralisée et des relations internationales

« La coopération décentralisée à Aulnay-sous-Bois repose sur deux principes cardinaux : la réciprocité et la transversalité. C'est effectivement en s'appuyant sur le lien fort qui existe entre les associations locales et nos pays amis

que nous avons pu développer et appuyer un tel dispositif. Mais si je parle de transversalité, c'est qu'il s'agit également pour nous de partager des expériences et des expertises pour apprendre de l'autre. Jeunesse, éducation, culture, les champs sont aussi nombreux que porteurs. Aussi, il est important que l'ensemble des acteurs de la vie locale puisse s'investir dans ce type de projets, et je pense notamment aux jeunes, pour favoriser les échanges et instaurer une dynamique entre les territoires. »

Assises de la coopération franco-palestinienne

actives. « Dans un premier temps, il a surtout été question d'organisation du service d'un point de vue administratif et budgétaire, rappelle Laurie-Anne Lartigue. Nous avons également souhaité accompagner les associations locales dans leurs projets de solidarité internationale en les aidant dans la logistique ou en leur permettant de trouver des cofinancements. »

Une volonté d'ouverture

Preuves par l'exemple : la signature en décembre 2010 d'un protocole de coopération avec la Ville d'Al Ram dans les territoires palestiniens a notamment permis à 10 Palestiniens handicapés et valides, de venir participer à l'Intégrathlon d'Aulnay ou encore à 17 jeunes d'Al Ram de passer la première partie de la formation BAFA en France.

Cap vers le nord de l'Europe, où Aulnay mène depuis maintenant plus d'un an des échanges avec la Ville de Rotterdam Noord aux Pays-Bas, qui se traduisent par un partenariat entre les lycées et les associations des deux pays. Mais plus largement, c'est tout un réseau qui est en train de se tisser quotidiennement du sommet de l'Atlas aux rives du Lac Rose en passant par les campagnes lusitaniennes. À Laurie-Anne Lartigue de conclure : « Les premières années ont été celles de la création, de l'installation et de la consolidation de la coopération. Il s'agit désormais de regarder vers l'avenir en renforçant nos liens avec les pays et les villes que nous connaissons déjà et de poursuivre la concrétisation de nos projets. » Une volonté d'ouverture pour qu'Aulnay puisse donner tout autant qu'elle reçoit.

Philippe Ginesy

Forte mobilisation attendue des collectivités locales pour les III^{es} Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne les 23 et 24 janvier à Hébron en Palestine.



Cités unies France et le Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP), en partenariat avec l'Association des villes palestiniennes (APLA), et avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, tiendront les III^{es} Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne les 23 et 24 janvier prochains à Hébron en Palestine.

Ces Assises représentent un événement institutionnel important pour la coopération décentralisée, mais aussi un événement politique alors que la Palestine vient d'adhérer le 31 octobre comme membre à part entière de l'Unesco, avec le vote favorable de la France.

Cette manifestation s'inscrit dans la dynamique et l'engagement des collectivités locales françaises aux côtés des collectivités palestiniennes. Le nombre croissant de partenariats indique clairement la volonté politique de soutenir les institutions du futur État de Palestine.

La forte mobilisation attendue des élus français et

palestiniens fera de ces III^{es} Assises une rencontre internationale d'envergure et sera l'occasion pour les collectivités territoriales françaises partenaires de réaffirmer leur soutien, mais aussi de travailler ensemble à un développement partagé, au service des populations et de la démocratie locale. Seront également présentes les autorités françaises à leur plus haut niveau, et palestiniennes représentées par le Président de l'Autorité, Mahmoud Abbas, et son Premier ministre, Salam Fayyad. Ces Assises permettront de réunir dans un cadre officiel les acteurs français et palestiniens de la coopération décentralisée et d'encourager de nouveaux partenariats. Ce dialogue est d'autant plus significatif au vu de la situation de crise que vivent aujourd'hui les collectivités palestiniennes.

Pour une paix juste et durable

Plusieurs tables rondes présenteront, au cours des deux journées de rencontres, les actions de la coopération décentralisée : le patrimoine, le soutien aux institutions palestiniennes via le développement économique, l'eau et l'assainissement, l'engagement des pouvoirs locaux européens en Palestine, la place de la jeunesse et des femmes.

Le Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine est une association de loi 1901, présidée par M. Claude Nicolet, adjoint au maire de Dunkerque, conseiller communautaire de la Communauté urbaine de Dunkerque et conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais. Le RCDP a succédé en février 2003 au Fonds de coopération décentralisée pour la Palestine (FCDP), créé en novembre 1994 dans la continuité des accords d'Oslo. Il réunit, représente et soutient la majorité des collectivités françaises engagées dans des actions de coopération décentralisée avec des villes, mais aussi des camps de réfugiés palestiniens.

Le RCDP tend à promouvoir la diplomatie des collectivités et jouer le rôle d'interface entre les autorités locales et gouvernementales en France et en Palestine tout en s'inscrivant dans une logique européenne et internationale pour une paix juste et durable dans la région. Une délégation d'élus, conduite par Gérard Ségura, participera à cet événement majeur dans le cadre de notre coopération avec la Ville d'Al Ram dans les territoires palestiniens, et représentera ainsi la Ville d'Aulnay-sous-Bois à l'échelle internationale.

Qu'est-ce que la coopération décentralisée ?

La coopération décentralisée c'est la possibilité, pour une collectivité locale, de lier des partenariats avec des collectivités étrangères et de pouvoir y financer des projets dès lors qu'il y a signature d'une convention et respect des engagements internationaux de la France. Les collectivités françaises coopèrent aujourd'hui dans 115 pays. Ce phénomène touche toutes les régions, la grande majorité des départements, des intercommunalités et des communes, grandes et moyennes. On compte à ce jour près de 6 000 liens entre collectivités françaises et collectivités étrangères. Les champs s'élargissent et se diversifient. Aux côtés de l'aide humanitaire, de l'aide « projets », l'aide « programme », de nouvelles formes d'action internationale apparaissent, confortées par l'existence de nombreux réseaux de pouvoirs locaux, géographiques ou thématiques. Les collectivités européennes peuvent maintenant s'unir et leurs réseaux passent des conventions avec les Nations unies ou la Banque mondiale.

www.cites-unies-france.org